



LA GAZETTE



LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'AMBRES - MAI 2024

SPÉCIAL VOIRIE

Nos routes communales souffrent !

Elles souffrent des intempéries, d'une circulation intense et d'un manque d'entretien difficile à rattraper.

En 2023 et en 2024 jamais la collectivité n'aura autant investi dans les travaux de réfection des routes communales, avec un budget de plus de 120 000 €/an quand en moyenne l'investissement était autour des 40 000 €/an dans les années 2010. Cela s'explique également par une forte augmentation des coûts de réfection.

Mais que ce soit des « pétassages* » avec du compomac ou par des travaux plus structurants et fortement coûteux, le réseau dense de 36 km de voirie communale reste globalement en mauvais état. Nos routes de campagne connaissent un usage plus intensif avec un roulage plus important en nombre et en gabarit de véhicules.

Si l'on regarde autour de nous, les autres collectivités rencontrent également les mêmes difficultés et comme elles, nous devons opérer des choix de priorisation des chantiers à traiter.

Le critère retenu pour prioriser les travaux de voirie est le couple « intensité de la dégradation/ intensité du trafic ». En effet, il nous semble évident de soutenir en priorité les routes fortement utilisées. Pour autant, de nombreuses autres voies mériteraient également des travaux. Nous travaillons déjà à la campagne de voirie de 2025.

Aussi le programme de voirie 2024 prévoit :

- La remise en état de la route de Berthalay (sur la partie de l'entrée de hameau jusqu'au croisement de la route des Templiers) et de la route des Templiers. Avec au préalable la reprise des fossés et le busage d'une partie.
- La partie hameau de la route de Montferrié.

Ces travaux à hauteur de 150 000 €, seront réalisés suivant une technique de recyclage de la chaussée existante pour limiter les intrants de matière, les transports et le recyclage des matières extraites.

L'ensemble de ces travaux sera complété d'un plan de sécurisation de nos hameaux pour réduire la vitesse.



Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- **Semaines 21 - 22** : création, réfection et busage des fossés des routes de Berthalay et des Templiers ;
- **Semaine 24 - 25** : travaux de réfection de chaussée pour les routes de Berthalay et des Templiers (un contournement sera mis en place) ;
- **Semaine 31 - 32** : travaux de voirie sur le hameau de Montferrié.



Un travail fastidieux pour un résultat peu pérenne mais indispensable : le « pétassage » au compomac.

Les agents municipaux charrient l'enrobé à froid à la pelle pour boucher les nids de poule et les trous sur la chaussée.



Plan de sécurisation des hameaux

Ambres est une commune très étendue, aux diverses centralités : 7 hameaux, 4 églises, un village haut perché mais non passant et une nouvelle centralité autour de la route départementale qui se densifie.

Ambres est traversée par une route départementale à grands flux RD87 (9 000 véhicules léger/jour) et 2 autres départementales RD15 et RD39 qui servent souvent de voies de contournement de Lavour et/ou d'évitement du radar fixe pour ceux qui se rendent vers Briatexte/Graulhet.

Aussi, un fort trafic routier, à la fois sur les axes des départementales mais également sur notre réseau routier secondaire, nous amène à réfléchir à un schéma global de sécurisation des hameaux communaux, en complète cohérence avec le schéma directeur vélo de l'intercommunalité de la CCTA.

Les dernières mesures de trafic par les Services Techniques du Département (oct. 23) :

- RD 87 au niveau de la route des 3 Pigeons (Vitesse limitée à 80 km/h) :
 - Le trafic moyen journalier est de 3 554 (tous véhicules confondus) dont 104 poids lourds dans le sens A68 vers Lavour et 3 550 (tous véhicules confondus) dont 122 poids lourds dans le sens Lavour vers A68.
 - Globalement, 17 % des véhicules roulent au-dessus de la limitation de vitesse, soit 8 365 sur 49 744 (débit total sur la période). La vitesse moyenne est de : 81 km/h.
- RD 87 face à la boulangerie (Vitesse limitée à 50 km/h)
 - Le trafic moyen journalier est de 4 233 (tous véhicules confondus) dont 133 poids lourds dans le sens A68 vers Lavour et 4 280 (tous véhicules confondus) dont 110 poids lourds dans le sens Lavour vers A68.
 - Globalement, 48 % des véhicules roulent au-dessus de la limitation de vitesse, soit 28 544 sur 59 569 (débit total sur la période). La Vitesse moyenne est de : 59 km/h.

Cette sécurisation passe par la création de zones à 70, 50 et 30 km/h.

De nouvelles réalités des vitesses pratiquées dans la commune nous amène à une réflexion globale de zonage par usage des espaces : axes de circulation structurants, zones densifiées, zones d'usage, trafic de transit de hameaux...

Ainsi,

- L'ensemble du réseau routier communal va passer à 70 km/h.
- Une partie du réseau routier des hameaux va passer en zone 30 grâce à une réduction à son strict minimum des circulations à 50 km/h pour maximiser les 30 km/h.
- Les zones 30 seront soutenues par des aménagements routiers pour apaiser la vitesse.

Pour homogénéiser le schéma autour des zones agglomérées, nous devons définir 3 nouvelles agglomérations :

- « Sainte Cécile » avec une zone 30 pour sécuriser un croisement et un virage dangereux,
- « Pesquieyras » et « Les 3 Pigeons » passant ainsi la vitesse de 80 km/h à 50 km/h.

Mise en place d'écluses/chicanes pour le hameau de Piquetalens (RD15)

Mise en place de zones à 30 km/h soutenues par :

- Écluses/chicanes pour les hameaux de Berthalay et de Montferrié
- Dos d'âne avant le croisement route de Montferrié/Belsoulel
- Marquage au sol par des ellipses 30, mieux visibles que la signalisation par panneau
- Signalétique virage dangereux au sol et par panneau sur Ste Cécile.

L'ensemble des ces aménagements n'auront d'impacts qu'avec la modération de chacun à circuler en toute sérénité.

ZOOM - LE GRÈS - BERTHALAY



ZOOM - PESQUIEYRAS - LES 3 PIGEONS



ZOOM - MONTEFERRIÉ



ZOOM - SAINTE CÉCILE - PIQUETALENS

